

Image not found or type unknown



SMS privés utilisés en professionnel

Par **Severine Dumont**, le **08/03/2018** à **21:51**

Bonjour. Une collègue peut elle utilisée des SMS privés propos échangés en privé contre vous sur le lieu de travail ? Quand ceux-ci parlent d autres collègues, a t elle le droit de les transférer ?

Merci

Cdt

Par **P.M.**, le **08/03/2018** à **22:37**

Bonjour,

Tout dépend de la teneur des propos et s'il s'agit de téléphones privés ou professionnels mais ils le sont quand même sur le lieu de travail et vraisemblablement pendant l'horaire de travail...